

ferait-il pas entre les deux gouvernements l'objet d'une transaction ? Tout nous paraît mûr, à l'heure actuelle, pour une négociation dans ce sens ; mais pour arriver à un accord, toute chicanè, tout appareil sophistique doivent être écartés de la discussion. Pour obtenir la cession d'un droit, c'est un mauvais point de départ que d'en nier l'existence.

---